

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 3 du 06 09 2022



Campagne 2022-2023



**A retenir cette semaine :**



### **Colza :**

- Mise en place des pièges dans les colzas pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Après le retour des pluies d'orage, surveiller les limaces.
- Dégâts d'altises très variables entre parcelles. Surveiller en priorité les bordures.
- Maintenir une surveillance pour les repousses de céréales.

### **Sommaire**

|                           |      |
|---------------------------|------|
| <a href="#">Colza</a>     | p 02 |
| <a href="#">Tournesol</a> | p 09 |
| <a href="#">Soja</a>      | p 10 |
| <a href="#">Betterave</a> | p 12 |

### **Santé des végétaux :**

le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>



Photos : symptômes *Xylella*, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA



**Réseau 2022-2023**

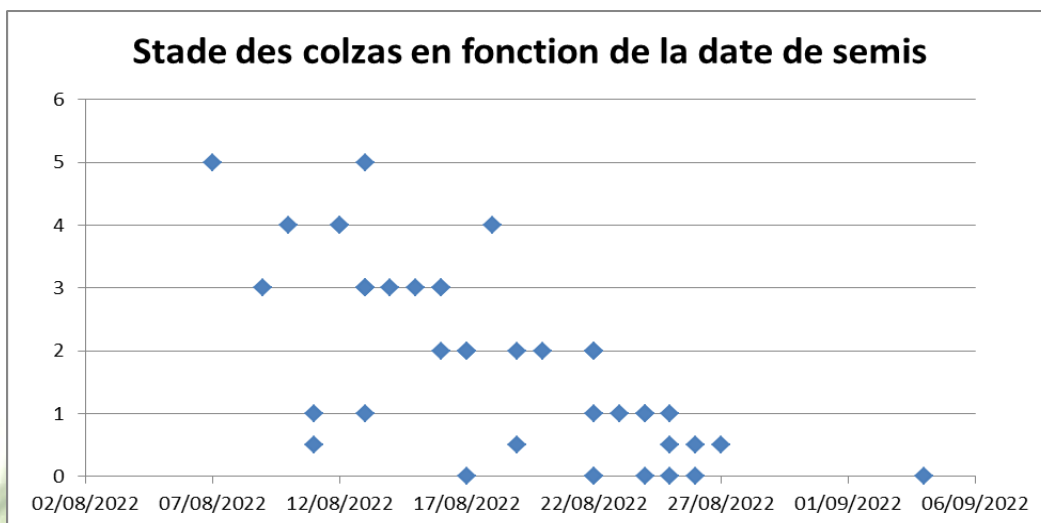
Le réseau de parcelles BSV Bourgogne - Franche Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 42 parcelles (situation des parcelles dans la région ci-contre).



**Stades des colzas**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la météo est un peu plus perturbée avec localement des averses orageuses, parfois violentes. Dans les prochains jours, les températures devraient s'orienter à la baisse.

Les stades des colzas sont très variables d'une parcelle à l'autre. Les plus développés atteignent le stade 5 feuilles. Ces écarts de stade ne s'expliquent pas uniquement par la date de semis mais aussi par les passages de pluie : voir graphique ci-dessous.



0 = semis ; 0.5 = cotylédons ; 1 = 1 feuille ; 2 = 2 feuilles ; 3 = 3 feuilles ; 4 = 4 feuilles ; 5 = 5 feuilles



## Mise en œuvre des pièges

### Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

### Pièges à limaces :



*Pièges à limaces (Terres Inovia)*

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol

### Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



*Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)*

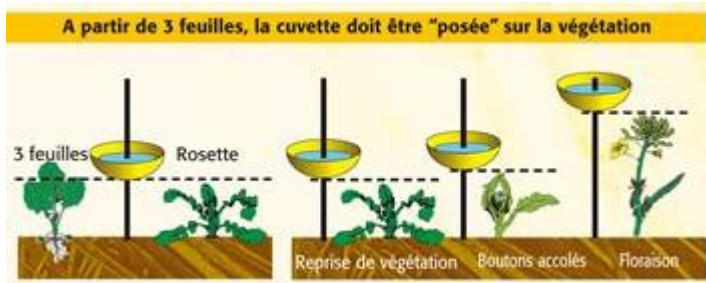
Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



*L. Jung, Terres Inovia*



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

#### Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

### Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

### Altise des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.
- **Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25 % de la surface foliaire détruite.



La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les parcelles contiguës où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.

**- Observations :**

Sur les 32 observées, **5 parcelles** ont plus de 8 pieds sur 10 avec des morsures (2 parcelles dans le 39, 2 dans le 70 et 1 dans le 89).

**1 seule parcelle** atteint le seuil de 25% de surface foliaire détruite (CUGNEY dans le département 70).

Seule, la parcelle de CUGNEY dans le 70 atteint le seuil de risque.

Dans la majorité des cas il n'y a pas ou peu de dégâts.

Les bordures sont souvent plus touchées que l'intérieur des parcelles, notamment à proximité d'anciens colzas dont les repousses viennent d'être détruites.

En cuvette, 7 parcelles ont capturé des petites altises

**Les grosses altises** : pas de piégeage cette semaine. Pour rappel, la semaine dernière elles avaient observées 2 situations : SIMARD (71) et CHARBUY (89), avec un seul insecte à chaque fois.

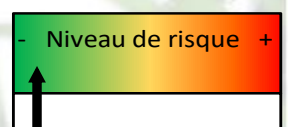


*Petites altises et dégâts : risque moyen pour cette parcelle. E. Courbet (CA70)*

**- Analyse du risque :**

. pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.

. pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.





Remarque : afin ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) pour détruire les repousses d'anciennes parcelles de colza.

### Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur. A la suite d'orages et de pluies significatives, le risque peut s'accroître.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

- **Seuil indicatif de risque** : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

### - Observations :

Dans le réseau et cette semaine, 1 seule parcelle (SEMARD dans le 71) fait état de dégâts à hauteur de 1% de la surface foliaire détruite.

Hors réseau, des limaces grises sont signalées dans des parcelles en Agriculture de Conservation des Sols.



Dégâts de limaces, E. Joudelat (CA89)

### - Analyse du risque :

Les colzas sont tous dans la période de risque, le risque est moyen. A surveiller dans les parcelles avec de nombreux résidus, surtout après les prochaines pluies.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.



### Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

- **Seuil indicatif de risque** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

#### - **Observations** :

Cet insecte a été observé dans seulement 1 parcelle, dans l'Yonne.

#### - **Analyse du risque** :

Le risque reste encore faible pour le moment.



*Pucerons verts et 1 puceron cendré,  
E. Bizot (CA89)*

### Oiseaux

Localement et notamment à proximité des villages, des dégâts d'oiseaux sont observés.

Il convient de ne pas les confondre avec des limaces (feuilles déchiquetées, absence de bave).



*Dégâts d'oiseaux, E. Joudelat (CA89)*



### Autres observations

Quelques tenthrèdes, punaises, criquets sont ponctuellement observés, ainsi que des dégâts de gibier.

### Adventices

Les repousses de céréales sont parfois encore très nombreuses. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas pour l'accès à l'eau.

Les ray-grass / vulpins sont aussi observées, de même que des levées de chénopodes et amarantes. Du côté des vivaces, des ronds de chardons des champs ou de liserons des champs sont parfois présents



*Colza au stade 2 feuilles noyé dans repousses d'OH à Sermange, P. Chopard (CA39)*







Les récoltes se poursuivent. Elles seront retardées dans les parcelles qui ont reçu des orages. Les capitules qui se gorgent d'eau sèchent assez lentement.

Des dégâts d'oiseaux (pigeons) sont observés, notamment dans les parcelles en sur-maturité.

### Récoltez au bon stade



L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Photo : Terres Inovia





La moisson des sojas se poursuit et devrait se terminer.



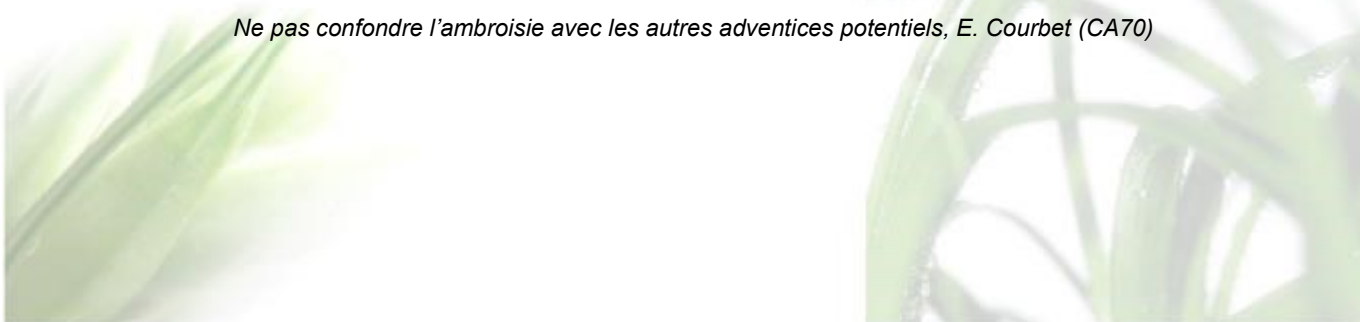


## Ambrosie

Les ambrosies sont visibles, en pleine émission de pollen et doivent être exportées par arrachage manuel avant qu'elles ne disséminent leurs graines... Surveillez vos parcelles de soja, tournesol, maïs.



*Ne pas confondre l'ambrosie avec les autres adventices potentiels, E. Courbet (CA70)*





# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 3 du 06 09 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

